



Service élevage

RECENSEMENT 2020 OBLIGATOIRE

Arrêté AGRG0502871A du 19/12/05



**OBLIGATOIRE à retourner
avant le 31/03/2020**

Cheptel :
Nom :
Adresse :

Espèces :	Ovine	Caprine
Nombre réel d'animaux reproducteurs* (brebis, agnelles et béliers ou chèvres, chevrettes et boucs) âgés de plus de 6 mois au 01/01/2020	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre réel d'animaux nés sur votre exploitation (animaux nés vivants ou morts) durant l'année civile 2019 (01/01 au 31/12)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre d'animaux achetés pour être engraisés durant l'année civile 2019 (01/01 au 31/12)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

déclare avoir cessé l'élevage ovin et/ou caprin, ne plus détenir d'animaux à ce jour et m'engage à retourner au GDMA l'ensemble des boucles non utilisées.

Fait àle.....

Signature,

Adresse mail :
Si vous le souhaitez

IMPORTANT :

(*) Nombre réel : il s'agit du nombre de reproducteurs mâles et femelles détenus et non du nombre déclaré pour la demande de primes

Document à compléter et à retourner au GDMA

4 rue Robert Mallet Stevens - CS 60 501
36 018 - CHATEAUROUX CEDEX

Sans ce document, votre commande de boucles ne pourra pas être prise en compte



Service élevage

RECENSEMENT 2020 OBLIGATOIRE

Arrêté AGRG0502871A du 19/12/05



Cheptel :
Nom :
Adresse :

Espèces :	Ovine	Caprine
Nombre réel d'animaux reproducteurs* (brebis, agnelles et béliers ou chèvres, chevrettes et boucs) âgés de plus de 6 mois au 01/01/2020	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre réel d'animaux nés sur votre exploitation (animaux nés vivants ou morts) durant l'année civile 2019 (01/01 au 31/12)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre d'animaux achetés pour être engraisés durant l'année civile 2019 (01/01 au 31/12)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

déclare avoir cessé l'élevage ovin et/ou caprin, ne plus détenir d'animaux à ce jour et m'engage à retourner au GDMA l'ensemble des boucles non utilisées.

Fait àle.....

Signature,

IMPORTANT :

(*) Nombre réel : il s'agit du nombre de reproducteurs mâles et femelles détenus et non du nombre déclaré pour la demande de primes

**Document à CONSERVER
DANS VOTRE REGISTRE D'ELEVAGE
Indispensable dans votre dossier conditionnalité des aides**